

Alerte-presse du 30 avril 2013

Santé / Consommation / Ophtalmologie

Opérations promotionnelles sur les lentilles chez les opticiens : attention aux dérives

Dr. Jean-Bernard ROTTIER (SNOF) : « Les lentilles de contact nécessitent une adaptation et un suivi médical. Attention à ne pas semer le doute dans l'esprit du consommateur »

Paris, le 30 avril 2013 – les magasins d'optique Alain Afflelou ont lancé depuis peu une opération promotionnelle « 1 mois de lentilles offert » pour inciter leurs clients à troquer leurs lunettes contre des lentilles de contact. Problème : ces « lentilles à l'essai » n'échappent pas à la nécessité d'une adaptation oculaire, pour les patients qui souhaitent bénéficier de cette offre.

Le Dr Jean-Bernard Rottier, président du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF), alerte :

« Les lentilles de contact ne sont pas un produit de consommation anodin. Il s'agit d'un dispositif médical de correction oculaire, qui nécessite une adaptation à l'œil du patient, sous peine d'engendrer diverses complications pouvant aller d'une simple irritation oculaire à des accidents graves comme des abcès cornéens. Aucun œil n'est identique, et il est irresponsable de laisser croire au consommateur qu'il peut passer des lunettes aux lentilles sans avis médical. La communication actuelle d'Alain Afflelou est ambiguë à cet égard, même si ce n'est pas volontaire. Ce dernier assure que ses opticiens ne délivrent pas de lentilles sans ordonnance, mais sur le terrain nous nous rendons compte que sa campagne de publicité est perçue différemment et sème le doute dans l'esprit du public. »

« Au-delà, ce type d'opération promotionnelle a un impact direct sur les files d'attente des cabinets d'ophtalmologie, alors que nous sommes déjà débordés. Cela accentue la défiance des patients qui ne comprennent pas pourquoi nous ne pouvons leur fournir d'ordonnance sans consultation. Nous demandons avec insistance aux autorités de débloquer les freins qui empêchent la généralisation du modèle de coopération ophtalmologistes-orthoptistes, susceptible de nous permettre de mieux gérer les flux. »

Rappelons que, pour une écrasante majorité de nos concitoyens, l'ophtalmologiste reste le pivot de la filière visuelle : 94% estiment qu'il est le professionnel le plus compétent pour prendre soin de leurs yeux (chiffre en progression), selon les résultats de la dernière étude SNOF-Ifop (« Les Français et leur santé oculaire » - janvier 2013). Dans les mêmes proportions, les Français sont inquiets de la pénurie croissante de praticiens sur le territoire, responsable de l'accroissement des délais d'attente.

Le Dr Jean-Bernard Rottier constate :

« Nous sommes en plein paradoxe sanitaire : il n'y a jamais eu autant d'opticiens, ce qui conduit ces derniers à être de plus en plus agressifs commercialement. Et d'un autre côté on limite le nombre d'internes formés à l'ophtalmologie, ce qui conduit au non-remplacement d'un ophtalmologiste sur deux. On marche sur la tête ! Nous militons pour une filière oculaire cohérente, où tous les acteurs (ophtalmologistes, orthoptistes, opticiens) exercent leur métier en bonne intelligence. »